

Service de la vie associative

Les associations ont un rôle majeur à Montereau.

Elles représentent une réelle richesse et participent à l'animation de la ville en favorisant les liens indispensables entre les quartiers, les générations et les cultures. Depuis des années, la municipalité accorde son soutien au tissu associatif en apportant son concours financier, matériel, humain et technique pour toutes les manifestations qui sont organisées sur le territoire de la commune.



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30

Les vendredis de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Contacts

Élu

Sofiane Reguig : adjoint au maire délégué aux sports et à la vie associative

Directrice de la vie associative

Pascale Paillau

Hôtel de ville

54, rue Jean Jaurès

77130 Montereau

Tél. 01 64 70 44 41

contact.associations@ville-montereau77.fr

Téléchargements

[Dossier de demande de subventions](#)

[Charte de la laïcité](#)



**VILLE DE MONTEREAU-
FAULT-YONNE**

54 rue Jean Jaurès

77130 - Montereau-Fault-Yonne